

# COMPTE RENDU DE LA REUNION D'INFORMATION AUX ONG LOCALES ET INTERNATIONALES

## Appel à propositions pour une convention de subside en rapport avec « Le renforcement des capacités des acteurs locaux pour assurer une protection des bassins versants, l'expansion de la couverture forestière et la mise en place de périmètre de protection des captages » BDI22002-10033

### 1. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du Produit 2.1 « Promotion et amélioration de la lutte antiérosive, la protection des bassins et des ressources en eau » (en particulier les activités 2.1.2, 2.1.3 et 2.1.5) et du produit 2.3 «Les capacités institutionnelles pour assurer une protection durable de l'environnement sont renforcées» (en particulier l'activité 2.3.1), le PACECOR prévoit de passer une Convention de Subside avec une ONG ou un groupement d'ONGs travaillant sur des thématiques relatives à l'environnement et l'agriculture.

Les lignes directrices et différentes annexes ont été publiées sur le site Enabel le 08 avril 2024. Conformément au calendrier des étapes relatives à la procédure, une réunion d'information aux ONG locales et internationales sur l'appel à propositions pour une convention de subside dans le cadre du projet PACECOR a été organisée en date du 17 Avril 2024 au bureau dudit projet à Bujumbura, Bâtiment Hellénique, Av. de Grèce N°2, Rohero I, Mukaza. La liste des organisations ayant participé à cette séance est en annexe.

### 2. Points à l'ordre de la réunion

- Présentation du contexte et des attentes du PACECOR
- Présentation de l'Appel à Proposition relatif au : renforcement des capacités des acteurs locaux pour assurer une protection des BV, l'expansion de la couverture forestière et la mise en place des périmètres de protection de captages.
- Indications sur les actions recevables et le processus d'octroi
- Collecte des questions de clarification des lignes directrices de l'AP et réponses éventuelles

### 3. Présentations

La présentation a eu lieu en deux temps :

#### 1. Présentation sur le projet PACECOR ainsi que les aspects techniques de l'AP

La première partie sur le contexte et les attentes du projet PACECOR a été présentée par l'Expert du projet PACECOR en GIRE et protection de BV. La présentation a porté sur le contour du projet PACECOR notamment sur la fiche d'intervention, les Groupes cibles, les résultats attendus, la zone d'intervention, les produits attendus ainsi que la chaîne de résultats de l'intervention.

L'Expert en GIRE et protection de BV a continué sa présentation sur les aspects techniques de l'appel à proposition proprement dit en se focalisant sur l'objectif et les thématiques d'intervention, les types d'action éligibles ainsi que les résultats attendus de cette convention de subside.

## **2. Présentation sur les modalités de passation**

Les aspects en rapport avec les modalités de passation ont été présentés par le Contract Support Manager (CSM) de l'Enabel au Burundi. Il s'est focalisé surtout sur les éléments à inclure dans le dossier de demande de participation pour la première phase et la seconde phase de passation. Il a clarifié les preuves à fournir pour prouver la capacité de gestion financière sans oublier les dates très importantes à retenir durant le processus de passation.

En revenant sur les demandeurs éligibles pouvant présenter les propositions dans le cadre de cette convention de subside et suite à une question d'un participant, il a été constaté que le paragraphe en rapport avec les demandeurs éligibles dans les lignes directrices peut prêter à confusion et qu'il y a nécessité de le clarifier dans un addendum qui sera posté sans délais sur le site web Enabel et envoyé par mail aux soumissionnaires potentiels

Au terme des présentations, des questions ont été posées sur le contenu des lignes directrices de l'appel à proposition. Des réponses ont été apportées pour certains questionnements tandis que pour d'autres les réponses devraient leur parvenir sans délais via les canaux formels (mail et site web Enabel).

Il a terminé la réunion en leur donnant des conseils surtout d'éviter les fausses déclarations et s'assurer de la fiabilité des documents étant donné que Enabel a une tolérance zéro à la fraude et qu'il y aura une vérification approfondie pour s'assurer de la véracité des documents.

### Liste des annexes :

Annexe 1 : Présentation PPT

Annexe 2 : Aperçu questions/Réponses

Annexe 3 : Listes des participants